

DIRECTION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2013

Procès-verbal

Version intégrale



Hyères
LES PALMIERS

www.hyeres.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709

83412 HYERES CEDEX

Tél : 04 94 00 78 78

Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 1 : DE LA DELIBERATION N° 1
A LA DELIBERATION N° 5

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, M. François CARRASSAN, M. Jean-Pierre GIRAN, Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

Mme Annick ZARCO, M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE à M. Francis ROUX, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709

83412 HYERES CEDEX

Tél : 04 94 00 78 78

Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 2 : DE LA DELIBERATION N° 6
A LA DELIBERATION N° 12

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, M. François CARRASSAN, Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

Mme Annick ZARCO, M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE à M. Francis ROUX, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709
83412 HYERES CEDEX
Tél : 04 94 00 78 78
Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 3 : DE LA DELIBERATION N° 13
A LA DELIBERATION N° 19

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Mme Jeannine GOLÉ, la 1ère Adjointe**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Jeannine GOLÉ, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Annick ZARCO, M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE à M. Francis ROUX, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709
83412 HYERES CEDEX
Tél : 04 94 00 78 78
Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 4 : DE LA DELIBERATION N° 20
A LA DELIBERATION N° 28

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

Mme Annick ZARCO, M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT à Mme Simone CHAMBOURLIER, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE à M. Francis ROUX, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709

83412 HYERES CEDEX

Tél : 04 94 00 78 78

Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 5 : DE LA DELIBERATION N° 29
A LA DELIBERATION N° 65

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Annick ZARCO, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT à Mme Simone CHAMBOURLIER, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE à M. Francis ROUX, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709
83412 HYERES CEDEX
Tél : 04 94 00 78 78
Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 6 : DE LA DELIBERATION N° 66
A LA DELIBERATION N° 95

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Annick ZARCO, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT à Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX à M. Gilles HOFFART, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709

83412 HYERES CEDEX

Tél : 04 94 00 78 78

Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 7 : DELIBERATION N° 96

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Annick ZARCO, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

M. Michel DALMAS, M. Laurent CUNEO, M. Jean-Pierre BERNARD, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT à Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX à M. Gilles HOFFART, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709
83412 HYERES CEDEX
Tél : 04 94 00 78 78
Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 8 : DE LA DELIBERATION N° 97
A LA DELIBERATION N° 101

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Annick ZARCO, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT à Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX à M. Gilles HOFFART, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'HYERES

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709
83412 HYERES CEDEX
Tél : 04 94 00 78 78
Fax : 04 94 00 79 79

SEANCE DU VENDREDI 28 JUIN 2013

QUORUM N° 9 : DE LA DELIBERATION N° 102
A LA DELIBERATION N° 114

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le VINGT HUIT JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jacques POLITI, Maire de la Ville d'HYERES LES PALMIERS**.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jacques POLITI, Mme Jeannine GOLE, Mme Christine PILON, M. Edmond BACCI, Melle Isabelle DURAND, M. Jacques LOBRY, M. Laurent BORIES, M. Michel PELLEGRINO, Mme Danièle ANFONSI, M. Patrice FALLOT, Mme Denise LANCRY, M. Charles AMIC, Mme Annick ZARCO, Mme Monique DROUET, Mme Frédérique GALLOU, Mme Reine-Claude PAYET, M. Alain TROTOBAS, Mme Annette GAYMARD, M. Stéphane GUITTON, M. André PALMIERI, M. Serge NUZZO, M. Alain JAUBERT, M. Robert EYRAUD, Melle Mariane GIRARDO, M. Philippe OLLIVIER, Mme Isabelle MONFORT, M. Laurent CUNEO, M. Elie DI RUSSO, Mme Lucette RITONDALE, Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Gilles HOFFART, Mme Josiane DURIEU, Melle Magali MOIZAN

ABSENTS :

M. Michel DALMAS, M. Jean-Pierre BERNARD, Mme Marie-Hélène LAGROT-LASSERRE

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

M. Jacques DE LUSTRAC à M. Michel PELLEGRINO, Mme Marie-Christine MESLET à Mme Frédérique GALLOU, Mme Geneviève SEVILLA à M. Edmond BACCI, M. François CARRASSAN à Mme Isabelle MONFORT, Mme Renée TORNATO à M. Elie DI RUSSO, M. Jean-Pierre GIRAN à Mme Lucette RITONDALE, Mme Marie-Hélène PARENT à Mme Simone CHAMBOURLIER, M. Francis ROUX à M. Gilles HOFFART, M. Jean-Pierre NOYER à Melle Magali MOIZAN

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2013

Lecture a été donnée de ce qui suit :

M. LE MAIRE : Bonjour à toutes et à tous.

Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte et je demande à Monsieur MILLET, Directeur Général des Services de procéder à l'appel.

Monsieur Patrice MILLET procède à l'appel.

Le quorum est atteint, je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Madame GIRARDO qui est la benjamine et que nous accueillerons dans quelques secondes.

Je mets aux voix : Pour ? Contre ? Abstentions ?

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (42 VOIX)

Vous avez reçu les comptes-rendus des séances du 15 mars 2013 et 11 avril 2013, appellent-ils de votre part des questions ou des observations ?

Mlle MOIZAN : Monsieur le Maire, chers collègues au moment d'approuver le procès verbal de la séance du 15 mars dernier, la délibération n°17 adoptée ce jour là par votre majorité porte ses fruits, si je peux m'exprimer ainsi, nous allons devoir examiner aujourd'hui 172 décisions prises durant un trimestre, décisions par délégation prises, et délibérer sur 113 questions, dont excusez du peu, certaines sont très importantes pour la ville. C'est mission impossible, sauf à « bâcler » les choses ou, il faut que nous y passions deux jours, si nous voulons vraiment explorer toutes les questions.

Vos pouvoirs accrus, des réunions du Conseil Municipal réduites au minimum légal, tous les trimestres, visant à transformer cette assemblée d'élus du peuple, en simple chambre d'enregistrement de vos décisions. Voilà la caractéristique principale de votre fin de mandat. Monsieur le Maire, votre équipe a été élue en 2008 avec un peu plus d'un tiers des voix des électeurs, il vous incombait de rassembler largement, nous n'avons eu droit qu'à un triste spectacle de crises successives au sein de votre majorité. En mars prochain, il appartiendra aux hyéroises et aux hyérois de se prononcer, mais en termes de bilan d'exercice sur la démocratie locale, votre bilan est triste.

M. LE MAIRE : Ceci est votre point de vue.

Mme MONFORT : Nous aimerions que ce soit un peu plus rigoureux que la dernière fois au niveau, de l'expression des votes qui n'ont pas forcément été notés comme il le fallait, que l'on soit vigilant sur le nombre de procurations données. Il y avait des loupés la dernière fois, certains en avaient deux. Donc, nous demandons que ces conseils se tiennent dans les règles légales et que l'on fasse bien attention au respect de la procédure.

M. LE MAIRE : Je constate que la rigueur de la gestion administrative est remise en cause j'en prends acte, et je pense que Monsieur le Directeur Général des Services qui est particulièrement visé me fera passer une réponse que je vous ferai, mais permettez moi de vous dire que je suis assez estomaqué personnellement par ces remarques.

M. JAUBERT : Bonjour tout le monde, suite à l'intervention de notre collègue Magali MOIZAN, je ne comptais pas intervenir mais je voudrais vous dire que comme ancien, si je peux appeler comme cela mon statut, nous avons connu dans cette assemblée communale, dans le précédent mandat des séances à 140 questions au Conseil Municipal, j'en avais relevées une le 25 juin, on y a passé la journée et à l'époque, cela n'a troublé personne. Quant à la démocratie qui ne serait pas mise en place, par Monsieur le Maire, cela me gêne de le dire, car j'apparais toujours comme l'ancien combattant, mais encore une fois, allez voir ce qui se passe ailleurs et vous verrez comment la démocratie est appliquée dans les autres communes de l'agglomération Toulonnaise vis-à-vis de l'opposition. Nous avons la chance à Hyères d'avoir une municipalité qui a donné des moyens à l'opposition, ce qui n'était pas le cas et ce qui n'est pas le cas ailleurs, les moyens matériels, financiers, de temps. Simplement, la démocratie, lorsque l'on veut l'appliquer, il faut s'impliquer et là je regrette, mais beaucoup ne s'impliquent pas, merci de m'avoir écouté.

M. LE MAIRE : Merci Alain.

Mlle MOIZAN : Je ne veux pas épiloguer avec Monsieur JAUBERT, mais lorsque l'on a trahi ses électeurs, les leçons...

M. LE MAIRE : Vous savez, ce n'est pas le seul ! La différence, c'est qu'il a trahi les électeurs qui ne l'avaient pas élu sur un programme.

Je mets aux voix : Pour ? Contre ? Abstentions ?

ADOPTÉS PAR 36 VOIX
4 ABSENCIONS : Mme MONFORT, M. CUNEO, Mme MOIZAN, M. N OYER,
Conseillers Municipaux

Selon l'article L 2121-14 dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son Président.

Dans ce cas, le maire peut, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote.

Il convient donc, d'élire en mon absence, le Président de la séance, je vous propose Madame Jeannine GOLÉ, 1^{ère} adjointe.

Je mets aux voix : Pour ? Contre ? Abstentions ?

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (42 VOIX)

Conformément à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous ai adressé, avec le dossier de séance, la liste détaillée des décisions que j'ai prises par délégation. Je vous demande si elles appellent de votre part, des questions ou des observations ?

Comme on l'a déjà dit, s'il y a des questions, Isabelle ou moi, on vous répondra de façon plus précise lors d'entrevues, si vous le voulez.

N° 30 – COMMANDE PUBLIQUE – ASSURANCES – Contrats d'assurances – Lot n°5 : Assurance flotte automobile – Année 2012 – Marché négocié passé après appel d'offres ouverts infructueux – Avenant n°1 – Régularisation de la prime d'assurance.

Avenant n°1 passé avec la société SMACL ASSURANCES afin de régulariser le montant de la prime d'assurance de la flotte automobile qui a augmenté en 2012 de 7 212,53 € TTC, soit + 5,38 %.

PUBLIÉE LE 26 FEVRIER 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 26 FEVRIER 2013

N° 31 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Régie de recettes – Service Population – Objets perdus et trouvés – Modification de la régie.

Il est institué auprès du Service Population une régie de recettes pour l'encaissement des paiements pour l'expédition par voie postale des objets perdus.

PUBLIÉE LE 26 FEVRIER 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 26 FEVRIER 2013

N° 32 – COMMANDE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – Acquisition et maintenance de terminaux mobiles de verbalisation – Marché à bons de commande – Année 2013 – Procédure adaptée.

Marché passé avec le groupement monétique et communication/GMX pour les montants suivants :

| Montants annuels | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------|----------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Minimum TTC | 10 000 € | Pas de montant minimum | Pas de montant minimum | Pas de montant minimum |
| Maximum TTC | 40 000 € | 20 000 € | 20 000 € | 20 000 € |

PUBLIÉE LE 1^{ER} MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 1^{ER} MARS 2013

N° 33 – COMMANDE PUBLIQUE – CULTURE ET PATRIMOINE – Convention et valorisation du site archéologique d'Olbia – Mission de maîtrise d'œuvre – Procédure adaptée après procédure adaptée infructueuse.

Marché passé avec l'entreprise EUPALINO GIE D'ARCHITECTURE pour un montant de 144 500 € TTC.

PUBLIÉE LE 1^{ER} MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 1^{ER} MARS 2013

N° 34 – ANIMATION – Gratuité des salles du forum, Espace 3000, Espace de la Villette et Espace Nautique.

- Championnat de France de Tor-Ball le 2 mars 2013 à l'Espace 3000 par le Comité Régional Handisport Côte d'Azur
- Loto du Hyères Handi Club Basket le 3 mars 2013 à l'Espace de la Villette
- Soirée dansante du Lion's club d'Hyères Azur le 9 mars 2013 au Forum du Casino
- Assemblée générale et repas de la Fédération Nationale du Mérite Maritime le 9 mars 2013 à l'Espace Nautique
- Concert de Gospel, 30^{ème} anniversaire de la Bibliothèque Sonore le 17 mars 2013 au Forum du Casino
- Championnat d'Europe de Kick Boxing le 30 mars 2013 par le Ring Olympique Hyérois à l'Espace 3000

PUBLIÉE LE 1^{ER} MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 1^{ER} MARS 2013

N° 35 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal - Occupation temporaire Place Clemenceau – Autorisation consentie à l'association GREENPEACE.

Autorisation consentie à titre gratuit pour une exposition intitulée « Arctique, l'innocence en danger » le 7 mars 2013.

PUBLIÉE LE 4 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 MARS 2013

N° 36 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Programmation estivale 2013.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec Jean Claude CAMUS PRODUCTIONS pour le spectacle de TAL, le 24 juillet 2013, pour un cachet de 19 728,50 € TTC.

PUBLIÉE LE 4 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 MARS 2013

N° 37 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Route de Giens – La Capte – Autorisation consentie à Monsieur Jean-Luc PAPIN.

Autorisation consentie pour l'exploitation d'un camion snack du 1^{er} mars 2013 au 28 février 2014 et moyennant une redevance de 1 860 €.

PUBLIÉE LE 5 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 5 MARS 2013

N° 38 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place du Belvédère à Giens – Autorisation consentie à « Art en Vie ».

Autorisation consentie pour l'installation d'un marché de la création le dimanche 17 mars 2013, pour une redevance de 3,20 € par m²/jour.

PUBLIÉE LE 6 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MARS 2013

N° 39 – COMMERCE – GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Parc de stationnement du Casino – Disposition relative au remboursement proratisé – Abonnement de jour.

Il est proposé aux abonnés la possibilité de résilier leur abonnement et d'être remboursés pour les mois restant à courir jusqu'au 31 décembre 2013.

PUBLIÉE LE 6 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MARS 2013

N° 40 – POLICE MUNICIPALE – Dispositifs ETFR (Equipement de Terrain Feu Rouge).

Une convention est passée pour une durée de 5 ans entre l'Etat et la Commune pour l'installation de dispositifs de contrôle automatisé de franchissement de feux rouges, appelés ETFR. La commune ne prévoit pas de demander une redevance pour ces ETFR.

PUBLIÉE LE 7 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 7 MARS 2013

N° 41 – CULTURE ET PATRIMOINE – Ateliers artisanaux – Ecole municipale des Arts et de la Culture – Actualisation des tarifs des stages hebdomadaires.

Les tarifs des stages hebdomadaires pendant les vacances scolaires sont les suivants :

| | RÉSIDENTS | | NON RÉSIDENTS | |
|------------------------------|--|---------------------------|--|---------------------------|
| | -moins de 26 ans -allocataires a minima sociaux | Autres adultes | -moins de 26 ans -allocataires à minima sociaux | Autres adultes |
| Déjà inscrits | 36,00 € | 38, 00 € | 42,00 € | 53,00 € |
| Nouveaux Inscrits | 40, 00 € | 44, 00 € | 44, 00 € | 55, 00 € |

PUBLIÉE LE 7 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 7 MARS 2013

N° 42 – ANIMATION – Gestion des salles - Gratuité Forum du Casino, Espace 3000, Espace nautique et Espace de la Villette.

Gratuité du Forum du Casino pour :

- L'Action tableau par l'association ROTARACT les 15 et 16 mars 2013 au Forum du Casino.

PUBLIÉE LE 8 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 8 MARS 2013

N° 43 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Ecole primaire des Iles d'Or – Mise à disposition de locaux à l'association « Méditerranéan Protected Areas Network » (MedPAN).

Les locaux étant trop petits, l'association a demandé à mettre fin à cette autorisation, à compter du 15 mars 2013.

PUBLIÉE LE 12 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 MARS 2013

N° 44 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Régie de recettes – Taxe de Publicité - Abrogation de la régie.

Considérant les changements de la réglementation en matière de recouvrement de la Taxe Locale sur la Publicité extérieure, il convient d'abroger, à compter du 1^{er} avril 2013, les décisions n°35 du 15.03.2000 et n° 178 du 9.11.2001.

PUBLIÉE LE 12 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 MARS 2013

N° 45 – ASSURANCES – Biens communaux endommagés – Perception d'une indemnité au titre du préjudice matériel subi.

Le 2 juillet 2010, un camion a endommagé, la borne de validation des tickets du parking du Port d'Hyères, la commune accepte l'indemnité de 24 846,60 € en remboursement des dégâts subis.

PUBLIÉE LE 13 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 13 MARS 2013

N° 46 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Fête de la musique.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la société SO LOVE, pour le spectacle de « Magic système live tour 2013 » le 21 juin 2013, pour un cachet de 31 966,50 € TTC.

PUBLIÉE LE 13 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 13 MARS 2013

N° 47 – COMMANDE PUBLIQUE – ESPACES VERTS – Travaux d'espaces verts, de voirie et de maçonnerie courante sur les équipements publics de la commune – Marché à bons de commande – Année 2011 – Appel d'offres ouvert – Avenant n°5 : introduction d'un prix nouveau.

Avenant n° 5 passé avec le groupement SAS SOCIETE PROVENCALE DE PAYSAGE/SAS MEDITERRANEE ENVIRONNEMENT, afin d'introduire un prix nouveau :

- **Prix 3.8.1.471** : Fourniture et livraison ulmus resista new horizon 20/25 en motte ou en container : 340 € H.T.

PUBLIÉE LE 13 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 13 MARS 2013

N° 48 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Festival'Hyères 2013

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la société Artistic records, pour le spectacle « La folie des années 80 » le 6 août 2013 pour un cachet de 72 795 € TTC.

PUBLIÉE LE 15 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 MARS 2013

N° 49 – CULTURE ET PATRIMOINE – Site archéologique d'Olbia – Tarification.

DÉCISION ABROGÉE

PUBLIÉE LE 15 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 MARS 2013

N° 50 – CULTURE ET PATRIMOINE – Spectacles de la Saison Artistique au Théâtre Denis et à l’Eglise Anglicane – Tarifs.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

- 13 € au Théâtre Denis
- 6 € à l’Eglise Anglicane

PUBLIÉE LE 15 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 MARS 2013

N° 51 – CULTURE ET PATRIMOINE – Salle audiovisuelle du Park Hôtel – Actualisation des tarifs d’utilisation.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| UTILISATEUR | TARIF JOURNALIER |
|---|------------------------------|
| <p><i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une conférence à caractère culturel ou artistique, ouverte au public et à entrée libre et gratuite</i> <u>Mise à disposition de la salle :</u> -sans prestation technique -avec régie technique : sonorisation, projection</p> | <p>gratuité gratuité</p> |
| <p><i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation culturelle ou artistique à entrée ou participation payante</i> <u>Mise à disposition de la salle :</u> -sans prestation technique -avec régie technique : sonorisation, projection</p> | <p>gratuité 38 €</p> |
| <p><i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation à entrée libre ou gratuite</i> <u>Mise à disposition de la salle :</u> -sans prestation technique -avec régie technique : sonorisation, projection</p> | <p>gratuité 38 €</p> |
| <p><i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation à entrée payante</i> <u>Mise à disposition de la salle :</u> -sans prestation technique -avec régie technique : sonorisation, projection</p> | <p>112 € 150 €</p> |
| <p><i>Etablissements scolaires de la commune et associations à but non lucratif organisant une manifestation au profit d’une œuvre d’intérêt général</i></p> | |

| | |
|--|----------------------|
| Mise à disposition de la salle : -sans prestation technique -avec régie technique : sonorisation, projection | gratuité gratuité |
| Autres utilisateurs Mise à disposition de la salle : -sans prestation technique -avec régie technique : sonorisation, projection | 156 € 193 € |

PUBLIÉE LE 15 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 MARS 2013

N° 52 – CULTURE ET PATRIMOINE – Eglise Anglicane – Actualisation des tarifs d'utilisation.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| UTILISATEUR | TARIF JOURNALIER |
|---|------------------------------------|
| <i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une conférence, une réunion ou une exposition à caractère culturel ou artistique, ouverte au public et à entrée libre et gratuite</i> <u>Mise à disposition de l'Eglise :</u> -sans régie technique -avec régie technique | gratuité gratuité |
| <i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation à entrée libre et gratuite</i> <u>Mise à disposition de l'Eglise:</u> -sans régie technique -avec régie technique : son, éclairage -avec régie technique : son, éclairage et piano droit accordé -avec règle technique : son, éclairage et piano de concert accordé | gratuité 92 € 144 € 231 € |
| <i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation à entrée payante</i> <u>Mise à disposition de l'Eglise:</u> -sans régie technique -avec régie technique : son, éclairage -avec régie technique : son, éclairage et piano droit accordé -avec régie technique : son, éclairage et piano de concert accordé | 112 € 139 € 196 € 278 € |

| | |
|--|--|
| <p>Associations sous convention avec la commune organisant une manifestation à entrée payante</p> <p><u>Mise à disposition de l'Eglise:</u></p> <p>-avec régie technique : son, éclairage 77 €</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage et piano droit accordé 113 €</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage et piano de concert accordé 139 €</p> | |
| <p>Associations à but non lucratif organisant une manifestation au profit d'une action d'intérêt général et établissements scolaires de la commune</p> <p><u>Mise à disposition de l'Eglise:</u></p> <p>-sans régie technique gratuité</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage gratuité</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage et piano droit accordé 57 €</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage et piano de concert accordé 139 €</p> | |
| <p>Autres utilisateurs</p> <p><u>Mise à disposition de l'Eglise:</u></p> <p>-sans régie technique 156 €</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage 213 €</p> <p>-avec régie technique : son, éclairage et piano droit accordé 268 €</p> <p>-avec règle technique : son, éclairage et piano de concert accordé 352 €</p> | |

PUBLIÉE LE 15 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 MARS 2013

N° 53 – CULTURE ET PATRIMOINE - Théâtre Denis – Actualisation des tarifs d'utilisation.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| UTILISATEUR | TARIF JOURNALIER |
|--|--|
| <p><i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation à entrée libre et gratuite</i> <u>Mise à disposition du Théâtre:</u> -avec régie technique de sonorisation, éclairage et projection -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano droit accordé -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano de concert accordé</p> | <p>187 € 279 € 465 €</p> |
| <p><i>Associations à but non lucratif de la commune organisant une manifestation à entrée payante</i> <u>Mise à disposition du Théâtre:</u> -avec régie technique de sonorisation, éclairage et projection -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano droit accordé -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano de concert accordé</p> | <p>278 € 369 € 555 €</p> |
| <p><i>Associations sous convention avec la commune organisant une manifestation à entrée payante</i> <u>Mise à disposition du Théâtre:</u> -avec régie technique de sonorisation, éclairage et projection -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano droit accordé -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano de concert accordé</p> | <p>77 € 113 € 139 €</p> |
| <p><i>Associations à but non lucratif organisant une manifestation au profit d'une action d'intérêt général et établissements scolaires de la commune</i> <u>Mise à disposition du Théâtre:</u> -avec régie technique de sonorisation, éclairage et projection -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano droit accordé -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano de concert accordé</p> | <p>gratuité 92 € 278 €</p> |

| | |
|--|-------|
| Autres utilisateurs | |
| Mise à disposition du Théâtre: | |
| -avec régie technique de sonorisation, éclairage et projection | 439 € |
| -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano droit accordé | 536 € |
| -avec régie technique de sonorisation, éclairage et piano de concert accordé | 814 € |

PUBLIÉE LE 15 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 MARS 2013

N° 54 – CULTURE ET PATRIMOINE – Ecole municipale des Arts et de la culture
Actualisation des tarifs des droits d'inscription et des cours.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| | RÉSIDENTS | | NON RÉSIDENTS | |
|---|---|----------------|---|----------------|
| | -moins de 26 ans -allocataires (minima sociaux) | Autres adultes | -moins de 26 ans -allocataires (minima sociaux) | Autres adultes |
| Droit annuel d'inscription | 28 € | 66 € | 77 € | 156 € |
| Forfait de cours trimestriel 1 ^{ère} discipline | 23 € | 38 € | 38 € | 48 € |
| Forfait de cours trimestriel Discipline supplémentaire | 23 € | 38 € | 38 € | 48 € |

PUBLIÉE LE 19 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 19 MARS 2013

N° 55 – CULTURE ET PATRIMOINE – Ateliers artisanaux – Actualisation des tarifs
des droits d'inscription et des cours.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| | RÉSIDENTS | | NON RÉSIDENTS | |
|---|---|----------------|---|----------------|
| | -moins de 26 ans -allocataires (minima sociaux) | Autres adultes | -moins de 26 ans -allocataires (minima sociaux) | Autres adultes |
| Droit annuel d'inscription | 43 € | 87 € | 60 € | 117 € |
| Forfait de cours trimestriel 1 ^{ère} discipline | 54 € | 107 € | 69 € | 139 € |
| Forfait de cours trimestriel Discipline supplémentaire | 54 € | 107 € | 69 € | 139 € |

PUBLIÉE LE 19 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 19 MARS 2013

N° 56 – CULTURE ET PATRIMOINE – Ateliers artisanaux – Ecole Municipale des Arts et de la Culture – Actualisation des tarifs des stages hebdomadaires.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| | RÉSIDENTS | | NON RÉSIDENTS | |
|-------------------|---|----------------|---|----------------|
| | -moins de 26 ans -allocataires (minima sociaux) | Autres adultes | -moins de 26 ans -allocataires (minima sociaux) | Autres adultes |
| Déjà inscrits | 36 € | 38 € | 42 € | 53 € |
| Nouveaux inscrits | 40 € | 44 € | 44 € | 55 € |

PUBLIÉE LE 19 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 19 MARS 2013

N° 57 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle Festival'Hyères 2013.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la société Eliott pour le concert Reggae « SON DU MARCHE/MAS ROMEO/ U ROY/CAPLETON » le 6 août 2013 pour un cachet de 63 743,10 €.

PUBLIÉE LE 19 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 19 MARS 2013

N° 58 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE - Domaine public communal – Occupation temporaire – Place République – Autorisation consentie à Monsieur Ambroise LACROIX.

Autorisation consentie pour l'installation d'un stand pour la vente de bouquets de Rameaux le 24 mars 2013 et pour une redevance de 7,60 €.

PUBLIÉE LE 21 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 21 MARS 2013

N° 59 – CULTURE ET PATRIMOINE – Site archéologique d'Olbia – Tarification.

A compter du 1^{er} septembre 2013, les tarifs seront les suivants :

| | | |
|---|--|----------------|
| Entrée | Adulte | 2,50 € |
| | Adulte en groupe constitué (minimum 10 personnes) | 1,50€/personne |
| | Adulte - Lot de 500 tickets à 1,50 € l'unité - Lot de 100 tickets à 2 € l'unité | 750 € 200 € |
| | - Moins de 18 ans – accompagné d'un adulte - Enseignant - Etudiant - Titulaire de carte : lcom, presse, guide conférencier - Opération « Accueil des nouveaux arrivants ». | Gratuité |
| Visite guidée en supplément de l'entrée | Adulte en individuel ou en groupe | 2,50€/personne |
| | Groupe de scolaires, avec accompagnateurs | 12 € |
| | - Moins de 18 ans, accompagné d'un adulte - Enseignant - Etudiant - Titulaire de carte : lcom, presse, guide conférencier - Opération « Accueil des nouveaux arrivants » | Gratuité |
| Vidéoconférence en supplément de la visite guidée | Groupe de scolaires et périscolaires | 11 € |
| Atelier découverte comprenant une visite guidée thématique | Adulte ou enfant en individuel | 4 € |
| | Groupe de scolaires ou périscolaires | 45 € |
| Concerts | | Gratuité |

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 60 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire 51-53 Avenue du Levant – Autorisation consentie à l'association nationale d'action sociale des personnels de la Police Nationale.

Autorisation consentie pour une période de 3 ans (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016) moyennant une redevance de 3 542,88 € pour l'année 2013 (révisable chaque année) pour l'utilisation d'une portion du domaine public de 782 m², contigüe à la propriété de l'association, afin de l'utiliser comme parking privatif.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 61 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire 14 Avenue Alphonse Daudet – Autorisation consentie à Madame Suzanne LAFAILLE TORLOTING

Renouvellement de l'autorisation consentie pour une période de 3 ans (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016), moyennant une redevance annuelle de 527,80 € pour l'année 2013 (révisable chaque année) pour une portion du domaine public de 145 m², contigüe à sa propriété afin de l'utiliser comme jardin.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 62 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal Place Saint Pierre – Autorisation consentie à l'Office de Tourisme d'Hyères.

Autorisation consentie à titre gratuit pour l'exploitation d'un kiosque d'information pendant la saison touristique du 24 juin au 9 septembre 2013.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 63 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal Quai du Docteur Robin – Autorisation consentie à l'office de Tourisme d'Hyères.

Autorisation consentie à titre gratuit pour l'exploitation d'un kiosque d'information de 6 m² pendant la saison touristique.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 64 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine privé de la commune – Résiliation du bail de courte durée consenti sur un local dépendant du domaine privé de la commune – 120, traverse de l'Arrogante – Madame Claudine RAFFELINI.

A la suite de la vente de la parcelle, traverse de l'Arrogante, il convient de résilier, à compter du 15 mars 2013, le bail de courte durée.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 65 – JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire MAGNAN C/ COMMUNE D'HYERES – Demande d'annulation de la décision d'opposition à une déclaration préalable de travaux en date du 5 juillet 2012.

Par requête enregistrée au greffe du Tribunal administratif de Toulon le 11 décembre 2012, Monsieur MAGNAN a demandé l'annulation de la décision d'opposition à une déclaration préalable de travaux portant sur le remplacement partiel de la toiture d'un bâtiment situé 594 chemin du Père Eternel.

La Commune a assuré la défense de ses intérêts.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 66 – COMMERCE – GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire route de la Madrague à Giens – Autorisation consentie à Madame Yolande SANTERVAS.

Autorisation consentie pour l'exploitation d'un camion pizza du 1^{er} avril au 30 septembre 2013 et moyennant une redevance totale de 930 €.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 67 – COMMERCE – GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place d'Armes à Porquerolles – Autorisation consentie à Madame Patricia COLONNA.

Autorisation consentie pour l'exploitation d'un stand de fruits et légumes de 33 m² du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014 et moyennant une redevance annuelle de 4 039,20 €.

PUBLIÉE LE 22 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 MARS 2013

N° 68 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Boulevard de la Marine – l'Aviation – Ancienne école de la Plage – Mise à disposition de locaux au secours populaire Français – Antenne d'Hyères.

Un avenant à cette autorisation est consenti, à compter du 2 avril 2013, pour la mise à disposition d'un local supplémentaire d'une superficie de 101,57 m². Les autres dispositions restent inchangées.

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 69 – COMMANDE PUBLIQUE - EAU-LITTORAL-PROPRETE – Déchets urbains
– Collecte des ordures ménagères et résidus urbains sur le continent et les îles d'Hyères ainsi que la collecte sélective de matériaux recyclables – Lot technique n°2 : collecte des ordures ménagères et déchets urbains et collecte sélective des déchets ménagers recyclables sur les îles d'Hyères – Avenant n°2.

Avenant n°2 passé avec la S.A. ONYX MEDITERRANEE afin d'assurer le transport maritime des véhicules de collecte de déchets sur les îles d'une part et d'autre part, pour la nouvelle gestion des gravats et déchets verts sur l'île de Porquerolles, pour un coût supplémentaire estimé à 283 018, 46 € TT.C.

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 70 – COMMANDE PUBLIQUE – ACHATS ET MOYENS GENERAUX –
Bâtiments communaux – Fourniture de mobiliers divers – Marchés à bons de commande – Années 2013 à 2016 – Lot n° 3 : mobilier de collectivité – Marché négocié après appel d'offres ouvert infructueux.

Marché passé avec l'entreprise SNC CHOUETT'BUREAU pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 8 000 € TTC
- Maximum : 100 000 € TTC

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 71 – COMMANDE PUBLIQUE – PORTS D'HYERES – Prestations de nettoyage
et d'entretien des locaux et des vitreries des bâtiments des ports d'Hyères – Marché à bons de commande – Années 2013 à 2016.

Marché avec l'entreprise ARC EN CIEL SERVICES pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 40 000 € TTC
- Maximum : 90 000 € TTC

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 72 – COMMANDE PUBLIQUE – SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES –
Vérification des installations d'électricité et de gaz, des ascenseurs et des systèmes de sécurité incendie – Marché à bons de commande – Année 2013 – Appel d'offres ouvert.

Marché passé avec l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 35 000 € TTC
- Maximum : 70 000 € TTC

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 73 – COMMANDE PUBLIQUE – VOIRIE – Fourniture de matériaux et agrégats – Marchés à bons de commande – Années 2013 à 2016 – Appel d'offres ouvert après appel d'offres ouvert déclaré sans suite – Lot N° 1 : Fourniture de matériaux bitumeux.

Marché passé avec l'entreprise COLAS MIDI MEDITERRANEE pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 40 000 € TTC
- Maximum : 160 000 € TTC

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 74 – ASSURANCE – Biens communaux endommagés – Perception d'une indemnité au titre du préjudice matériel subi.

Le 3 octobre 2012, un véhicule a endommagé la barrière du parking du Port d'Hyères, la commune accepte l'indemnité de 11 152,08 € en remboursement des dégâts subis.

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 75 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – 1, rue de la Darse – Autorisation consentie à Madame Yolande LEMOINE.

Autorisation consentie pour une bande de terrain de 103 m² à usage de jardin, du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016 et moyennant une redevance annuelle de 374,92 € pour l'année 2013.

PUBLIÉE LE 25 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 MARS 2013

N° 76 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Autorisation temporaire - Occupation du domaine public consentie à l'association G.A.A.C.

Autorisation consentie pour organiser « La Foire de Pâques » le lundi 1^{er} avril 2013 Place Daviddi et Bld des Girelles à l'Ayguade et moyennant une redevance de 3,20 € le m².

PUBLIÉE LE 26 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 26 MARS 2013

N° 77 – AGRICULTURE – ESPACES VERTS – CIMETIERE (rétrocession) de la concession trentenaire située : 3^{ème} division Carré Auguste Renoir – Rangée 7 n°75/5.

PUBLIÉE LE 26 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 26 MARS 2013

N° 78 – CULTURE ET PATRIMOINE – Ateliers artisanaux – Ecole municipale des Arts et de la Culture – Tarifs des stages hebdomadaires.

L'article 6 de la décision par délégation n°56 du 19 mars 2013 est modifié comme suit :

« Les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} juillet 2013, même s'ils sont réglés avant cette date ».

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 79 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n° 1 : Désamiantage.

Marché passé avec la société ARVI TRAVAUX pour un montant de 18 657,60€ TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 80 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n° 2 : Démolition – terrassement – gros œuvre.

Marché passé avec la société EBM SCAPPINI pour un montant de 111 421,15€ TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 81 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°3 : Charpente – couverture – bardage – étanchéité.

Marché passé avec la société DURANCE CHARPENTES pour un montant de 46 795, 29 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 82 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°4 : Cloisons – doublage – faux plafonds

Marché passé avec la société CAVALLIN pour un montant de 26 941,10 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 83 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°5 : Menuiseries extérieures aluminium.

Marché passé avec la société RUIZ ALUMINIUM pour un montant de 45 445,61 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 84 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°6 : Menuiseries intérieures.

Marché passé avec la société M.B.M. Var pour un montant de 24 801,45 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 85 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°7 : Revêtement de sols souples.

Marché passé avec la société la Maison Moderne pour un montant de 20 955,06 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 86 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°8 : Peinture - ravalement

Marché passé avec la SOCIETE AZUR PROVENCE PEINTURE pour un montant de 31 069,68 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 87 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°9 : Serrurerie

Marché passé avec la Société SHM pour un montant de 25 806,88 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 88 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°10 : Plomberie – chauffage – ventilation.

Marché passé avec la société SNEF pour les montants suivants :

- **Base** : 72 239, 17 € TTC
- **Option 1** : 17 552, 02 € TTC
- **Option 2** : 12 546, 22 € TTC

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 89 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°11 : Electricité.

Marché passé avec la société SNEF pour un montant de 49 289,82 € TTC.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 90 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Ecole maternelle Ferdinand Buisson – Démolition du préfabriqué Sud – Construction d'un bâtiment – Restructuration des bâtiments Ouest et central – Procédure adaptée – Lot n°12 : V.R.D. – Espaces verts.

Marché passé avec la société BERTOMEU pour un montant de 15 615,93 €.

PUBLIÉE LE 27 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 27 MARS 2013

N° 91 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Festival l'Hyères 2013.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la société SO LOVE, pour le spectacle de Patrick BRUEL, le 1^{er} août 2013, pour un cachet de 182 152,50 € TTC.

PUBLIÉE LE 28 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 28 MARS 2013

N° 92 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Propriété communale – Les Salins – Parcelle IH 4 – Autorisation d'occupation temporaire consentie à la société VEOLIA PROPLETE.

Autorisation consentie, à compter du 2 avril 2013 (pour une durée ne pouvant excéder 12 ans), pour stocker des caissons vides sur une parcelle de 1000 m², et moyennant une redevance annuelle de 7 500 €.

PUBLIÉE LE 28 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 28 MARS 2013

N° 93 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Port d'Hyères – Autorisation consentie au groupe Nice Matin.

Autorisation consentie pour l'organisation d'une manifestation « Nautisme Auto Show Var Matin » du 26 mars au 12 avril 2013, et moyennant une redevance de 30 000 €.

PUBLIÉE LE 29 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 29 MARS 2013

N° 94 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place Clemenceau – Autorisation consentie au Lion's Club.

Autorisation consentie, à titre gratuit, pour l'organisation d'une demi-journée d'information et de dépistage du diabète, le samedi 6 avril 2013.

PUBLIÉE LE 29 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 29 MARS 2013

N° 95 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Autorisation temporaire – Occupation du domaine public – Autorisation consentie à l'association CIL du Port.

Autorisation consentie pour l'organisation d'un vide grenier le 13 avril 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/ m²/jour.

PUBLIÉE LE 29 MARS 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 29 MARS 2013

N° 96 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place Daviddi à l'Ayguade – Autorisation consentie à M. Henri MERCALDO.

Autorisation consentie, le 14 avril 2013, pour l'installation d'un manège enfantin, et d'un stand de pêche aux canards pour une redevance totale de 18,70 €.

PUBLIÉE LE 2 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 2 AVRIL 2013

N° 97 – COMMANDE PUBLIQUE – INGENIERIE ET APPUI AUX GRANDS PROJETS – Travaux de voirie – Marché à bons de commande – Année 2010 – Avenant n°3 : Introduction de quatre prix nouveaux et rectificatif de l'avenant n°2.

Avenant n°3 passé avec la société Varoise de Construction Routière SA (SVCR SA) pour l'introduction de quatre nouveaux prix et un rectificatif de l'avenant n° 2 :

- G 20 – « Pose de modules alvéolaires » dont l'unité au mètre carré posé est de 42,80 € H.T.
- G.20.1 – « Découpe des modules alvéolaires » dont l'unité au mètre linéaire coupé est de 5,35 € H.T.
- G 20.2 - « Fourniture et pose de plots de marquage » dont l'unité de plot posé est de 4,15 € H.T.
- G 20.3 – « Fourniture et pose de dalle caoutchouc antidérapante PMR » dont l'unité au mètre carré posé est de 71,70 € H.T.

Rectificatif de l'avenant n°2 :

- G 16.A – « Entourage d'arbre avec aggloméré de bois » dont l'unité est le m² de 87,50 € H.T. le m², au lieu de la simple unité.

PUBLIÉE LE 3 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 3 AVRIL 2013

N° 98 – JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire CITO C/ COMMUNE D'HYERES (demande d'annulation du rejet du recours gracieux en date du 11/06/2012 suite à une demande d'AOT).

Par requête enregistrée au greffe du Tribunal administratif de Toulon le 26 juillet 2012, Monsieur CITTO a demandé l'annulation de la décision de refus d'octroyer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public située place d'Armes à Porquerolles.

La Commune a assuré la défense de ses intérêts.

PUBLIÉE LE 3 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 3 AVRIL 2013

N° 99 – JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire SAS NEW IM C/ COMMUNE D'HYERES (demande de constater l'illégalité de la décision de refus du PC tacite n° 10Y0184 du 25/08/10)

Par requête enregistrée au greffe du Tribunal administratif de Toulon le 30 juillet 2012, la SAS NEW IM a demandé de constater l'illégalité du refus de délivrer le permis de construire tacite en vue de la réalisation d'un collectif de 24 logements situé rue Protée et d'enjoindre au Maire de délivrer l'arrêté constatant le permis tacite.

Les intérêts de la Commune sont confiés à la S.C.P. C.G.C.B., titulaire du lot 2 du marché d'assistance juridique et de représentation en justice.

PUBLIÉE LE 3 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 3 AVRIL 2013

N° 100 – JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire Syndicat copropriétaires « Les Arcades » C/ COMMUNE d'HYERES (demande annulation de l'arrêté de PC n° 12Y0118 du 17/08/2012 délivré par à PITCH PROMOTION).

N° 101 – JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire Syndicat Copropriétaires « Les Arcades » et Autres C/ COMMUNE D'HYERES (demande annulation de l'arrêté de PC n° 12Y0119 du 14/09/2012 délivré à PITCH PROMOTION).

Par deux requêtes enregistrées au greffe du Tribunal administratif de Toulon les 16 octobre et 12 novembre 2012, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Les Arcades a demandé l'annulation des permis de construire accordés à PITCH PROMOTION pour la réalisation d'un collectif de 88 logements situé 7 rue Gallieni et 6 rue Casteuil.

Les intérêts de la Commune sont confiés à la S.C.P. C.G.C.B., titulaire du lot 2 du marché d'assistance juridique et de représentation en justice.

PUBLIÉE LE 3 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 3 AVRIL 2013

N° 102 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place du Belvédère à Giens – Autorisation consentie à « Art en Vie ».

Autorisation consentie pour l'installation d'un marché de la création les 21 avril, 16 juin, 8 septembre 2013 (de 9 h 00 à 18 h 00) et le 14 et 28 juillet, le 4 et 18 août 2013 (de 16 h 00 à 24 h 00) et moyennant une redevance de 3,20€/m²/jour.

PUBLIÉE LE 3 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 3 AVRIL 2013

N° 103 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place des Pêcheurs aux Salins – Autorisation consentie au COF DES SALINS.

Autorisation consentie pour l'organisation de Puces Nautiques les 22 et 23 juin 2013 et moyennant une redevance de 3,20€/m²/jour et de 22,10 €/jour pour la buvette.

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 104 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place des Pêcheurs aux Salins – Autorisation consentie au COF DES SALINS.

Autorisation consentie pour l'organisation de la Fête du Terroir le 25 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20€/m²/jour et de 22,10 €/jour pour la buvette.

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 105 – COMMANDE PUBLIQUE – INGENIERIE ET APPUI AUX GRANDS PROJETS – Aménagement des avenues du 15^{ème} Corps, Alphonse Denis et Maréchal de Lattre de Tassigny – Lot 2 : voirie et réseaux secs – Tranche ferme – Procédure adaptée.- Avenant n°1.

Avenant n°1 passé avec la SNC EIFFAGE TP MEDITERRANEE afin de prendre en compte des modifications et de ce fait, de faire ressortir une plus-value de + 18 291,44 € TTC

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 106 – COMMANDE PUBLIQUE – INGENIERIE ET APPUI AUX GRANDS PROJETS – Aménagement de l'avenue Pierre de Coubertin, de la rue Sainte Douceline et du chemin de Ronde – Procédure adaptée – Lot N°1 : voirie et réseaux divers.

Marché passé avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE pour les montants suivants :

Montants du marché en solution de base :

- Tranche ferme : 1 265 929,43 € TTC
- Tranche conditionnelle : 311 310,46 € TTC

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 107 – COMMANDE PUBLIQUE – INGENIERIE ET APPUI AUX GRANDS PROJETS – Aménagement de l'avenue Pierre de Coubertin, de la rue Sainte Douceline et du chemin de Ronde – Procédure adaptée – Lot N°2 : éclairage public.

Marché passé avec la société S.A.S. SATELEC pour un montant de 155 708,79 € TTC.

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 108 – CULTURE ET PATRIMOINE – Musée – Réalisation d'un film documentaire sur Saint-Pierre de l'Almanarre.

Marché passé avec Monsieur David GEOFFROY de la Société Court-Jus Production pour un montant de 14 591,20 € TTC.

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 109 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Route de Giens, la Capte – Autorisation consentie à Monsieur Sébastien GUELLAFF.

Autorisation consentie pour l'exploitation d'un camion-snack du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014 et moyennant une redevance annuelle de 1 800 €.

PUBLIÉE LE 4 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 4 AVRIL 2013

N° 110 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place d'Armes à Porquerolles – Autorisation consentie à Madame Patricia COLONNA.

L'article 10 de la décision n°67 du 21.03.2013 est abrogé et remplacé comme suit : « *la présente expirera automatiquement et de plein droit le 30 avril 2014 sans que le bénéficiaire ne puisse prétendre à une quelconque indemnité* ».

PUBLIÉE LE 5 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 5 AVRIL 2013

N° 111 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – 59 avenue du Docteur Robin – Autorisation consentie à la SARL REGARDS

Autorisation consentie pour l'installation d'un kiosque pour la vente et la location de bateaux, du 1^{er} mai au 30 septembre 2013 et moyennant une redevance de 408 € pour les 5 mois.

PUBLIÉE LE 5 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 5 AVRIL 2013

N° 112 – ANIMATION – Gestion des salles – Gratuité du Forum du Casino, Espace 3000, Espace nautique et Espace de la Villette

- Exposition du 3 au 7 avril 2013 au Forum du Casino par la B.A.N. d'Hyères,
- Concert au profit de l'association RETINA le 6 avril 2013 à l'Espace de la Villette par l'ASPTT section chant
- Forum emploi le 10 avril 2013 au Forum du Casino par la Mission CORAIL
- Repas le 13 avril 2013 au Forum du Casino par le ROTARY
- Concert en faveur du don d'organes le 20 avril 2013 au Forum du Casino par le LION'S club

PUBLIÉE LE 5 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 5 AVRIL 2013

N° 113 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire Place Daviddi à l'Ayguade – Autorisation consentie à « Une Ecole pour IKOULPOUR »

Autorisation consentie à titre gratuit, pour l'organisation d'un tournoi de pétanque avec pique-nique et buvette le dimanche 5 mai 2013.

PUBLIÉE LE 8 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 8 AVRIL 2013

N° 114 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire Rue Manet – Autorisation consentie au CIL Les Collines du Paradis.

Autorisation consentie pour l'organisation d'un vide grenier et d'un pique-nique le dimanche 12 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/jour.

PUBLIÉE LE 8 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 8 AVRIL 2013

N° 115 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire Place du Belvédère à Giens – Autorisation consentie à « Art en Vie ».

Autorisation consentie pour l'installation d'un marché de la création le dimanche 19 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/jour.

PUBLIÉE LE 8 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 8 AVRIL 2013

N° 116 – COMMANDE PUBLIQUE – DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Etude de définition pour la candidature de la commune d'Hyères à l'opération grand site « OGS Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères » et au label « Grand Site de France » - Avenant n°1 : prolongation.

Avenant n°1 passé avec le groupement FOLLEA-GAUTIER/Atelier d'écologie urbaine afin de procéder à la prolongation de deux mois du contrat actuel.

PUBLIÉE LE 8 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 8 AVRIL 2013

N° 117 - JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire Société VEOLIA EAU C/ COMMUNE D'HYERES (demande annulation du titre de recette n°1339 du 10/04/2012).

Par requête enregistrée au greffe du Tribunal administratif de Toulon le 7 juin 2012, la Société VEOLIA a demandé l'annulation du titre de recette d'un montant de 1 122,14 euros (4^{ème} trimestre 2011) correspondant à l'occupation du domaine public communal par les réseaux d'assainissement des eaux usées.

Les intérêts de la Commune sont confiés à la S.C.P. VEDESI., titulaire du lot 1 du marché d'assistance juridique et de représentation en justice.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 118 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire avenue Gambetta – Autorisation consentie à M. Henri MERCALDO.

Autorisation consentie pour l'installation d'un stand de pêche aux canards et d'un stand de barbe à papa lors de la Foire aux Plants le 24 avril 2013 pour une redevance totale de 20,50 €.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 119 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec le Théâtre des Vieux Ordinaires (Troupe la Petite Flambe) pour des animations médiévales les 5, 6, 7 juillet 2013, pour un cachet de 4 274 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 120 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la Troupe Morescarole pour des spectacles médiévaux les 5, 6, 7 juillet 2013 pour un cachet de 6 550 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 121 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la Troupe Les Maures pour des spectacles médiévaux les 5, 6, 7 juillet 2013 pour un cachet de 6 795 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 122 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la Compagnie Alchymère pour des spectacles médiévaux les 5, 6 et 7 juillet 2013 pour un cachet de 6 200 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 123 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la Troupe les Dragons du Cormyr pour des spectacles médiévaux les 6 et 7 juillet pour un cachet de 4 815 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 124 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec Le Théâtre de Verdure pour des animations médiévales et un tournoi de chevalerie les 6 et 7 juillet 2013 pour un cachet de 12 252 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 125 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Hyères la Médiévale – Saint Louis en terre Hyéroise.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec la troupe les Blancs Manteaux pour des spectacles médiévaux les 5, 6, 7 juillet 2013 pour un cachet de 6 000 € TTC.

PUBLIÉE LE 9 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 9 AVRIL 2013

N° 126 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Autorisation consentie Place Daviddi à l'Ayguade à l'Union des commerçants de l'Ayguade ceinturon.

Autorisation consentie pour l'organisation d'une foire aux plants et aux végétaux avec des animations pour enfants, le 14 avril 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/jour.

PUBLIÉE LE 11 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 11 AVRIL 2013

N° 127 – COMMANDE PUBLIQUE – EDUCATION – Assistance en vue de la liquidation du contrat d'affermage de la restauration scolaire – Procédure adaptée.

Marché passé avec la société STRATEGY TO JOIN (Stra TJ) pour un montant de 19 936,12 € TTC.

PUBLIÉE LE 11 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 11 AVRIL 2013

N° 128 – COMMANDE PUBLIQUE – ANIMATION – Location de matériel pour l'organisation de concerts FESTIVAL'HYERES 2013 – Procédure adaptée. Lot n°1 : Location, montage et démontage de podiums.

Marché passé avec la Société FL STRUCTURES pour un montant de 22 963,20 € TTC.

PUBLIÉE LE 12 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 AVRIL 2013

N° 129 – COMMANDE PUBLIQUE – ANIMATION – Location de matériel pour l'organisation de concerts FESTIVAL'HYERES 2013 – Procédure adaptée. Lot n°2 : Location, montage et démontage d'une tribune et location de barrières de chantier.

Marché passé avec la société LT EVENTS pour un montant de 22 963,20 € TTC.

PUBLIÉE LE 12 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 AVRIL 2013

N° 130 – COMMANDE PUBLIQUE – ANIMATION – Location de matériel pour l'organisation de concerts FESTIVAL'HYERES 2013 – Procédure adaptée. Lot n°3 : Location, montage et démontage de matériels électriques.

Marché passé avec la Société ELECTRIKA pour un montant de 31 914,06 € TTC.

PUBLIÉE LE 12 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 AVRIL 2013

N° 131 – COMMANDE PUBLIQUE – LOGISTIQUE EVENEMENTIELLE – Illuminations – Acquisition de décors lumineux – Marché à bons de commande – Années 2013 à 2016 – Appel d'Offres ouvert.

Marché passé avec l'entreprise SAS France ILLUMINATIONS pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 15 000 € TTC
- Maximum : 90 000 € TTC

PUBLIÉE LE 12 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 AVRIL 2013

N° 132 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire – Place Saint Louis – l'Ayguade – Autorisation consentie à « Shar-Pei Club de France ».

Autorisation consentie pour l'organisation d'une manifestation canine les 25 et 26 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/par m²/par jour.

PUBLIÉE LE 12 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 12 AVRIL 2013

N° 133 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX – Fournitures – marchés à bons de commande – Lot n°5 : matériaux de construction – menuiserie – Année 2010 – Mise en appel d'offres ouvert – Avenant de transfert n°1.

Avenant n°1 passé avec la Société DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS PANNEAUX (D.M.B.P.) suite au rachat du fonds de commerce de la société COMPTOIRS DES BOIS ET CONTREPLAQUES (C.B.C.).

PUBLIÉE LE 15 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 15 AVRIL 2013

N° 134 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Régie de recettes et d'avances – Auditorium du Casino – Modification de la régie.

L'article 11 de la décision n°204 du 28/11/2011 est modifié comme suit :

- Les moyens de règlement que le régisseur est habilité à utiliser pour le paiement des dépenses sont les suivants : *(en numéraire, par chèque tiré sur le compte de Dépôt de Fonds au Trésor de la régie de recettes et d'avances ouvert auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques, par virement bancaire).*

PUBLIÉE LE 16 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 16 AVRIL 2013

N° 135 – COMMANDE PUBLIQUE – EAU – LITTORAL – PROPRIETE – Acquisition de conteneurs enterrés type « colonne » - Marché à bons de commande – Années 2013 à 2016 – Appel d'offres ouvert.

Marché passé avec l'entreprise ASTECH pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 25 000 € TTC
- Maximum : 250 000 € TTC

PUBLIÉE LE 19 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 19 AVRIL 2013

N° 136 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Autorisation consentie pour le Parking de la Bergerie à l'association des commerçants de la Capte.

Autorisation consentie pour l'organisation d'un marché de l'Art et du Loisir Créatif le 21 avril 2013, et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/par jour et 22,10 € pour la buvette.

PUBLIÉE LE 19 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 19 AVRIL 2013

N° 137 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Propriétés communales – 616, chemin de la Villette – Mise à disposition de locaux à usage de stockage à l'association « Mazanga ».

Autorisation consentie à titre gratuit, à compter du 2 mai 2013 (pour une durée ne pouvant excéder 12 ans), pour des locaux à usage de stockage.

PUBLIÉE LE 22 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 22 AVRIL 2013

N° 138 – COMMANDE PUBLIQUE – EAU – LITTORAL – PROPRIETE – Ile de Porquerolles – Transport d'eau par bateau citerne – Marché à bons de commande – Années 2013 – 2016 – Appel d'offres ouvert.

Marché à bons de commande, sans montant minimum et maximum, passé avec la société CHEYRESY & FASTOUT.

PUBLIÉE LE 23 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 23 AVRIL 2013

N° 139 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Autorisation consentie pour le Parking de l'Espace 3000 au Hyères Football Club

Autorisation consentie à titre gratuit, pour l'organisation d'une manifestation le 28 avril 2013.

PUBLIÉE LE 24 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 24 AVRIL 2013

N° 140 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Val des Rougières HLM Bellevue – Bât J – Mise à disposition à l'Association Hyères Handi Basket.

Autorisation consentie à titre gratuit, à compter du 2 mai 2013 (pour une durée ne pouvant excéder 12 ans), pour l'occupation d'un logement de type F5 d'une surface de 136 m²

PUBLIÉE LE 24 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 24 AVRIL 2013

N° 141 – SPORTS - Organisation de la manifestation « Mac Do Kids Sports » à Hyères par la Société « Alice Evènements ».

Autorisation consentie à titre gratuit pour l'organisation d'une étape de la Tournée « Mac Do Kids sports » le 20 mai 2013, place Clemenceau.

PUBLIÉE LE 25 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 AVRIL 2013

N° 142 - JURIDIQUE – DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE – Affaire SCI GFDI 23 C/ COMMUNE D'HYERES (demande annulation de l'arrêté de refus du PC n°10Y0138).

Par requête enregistrée au greffe du Tribunal administratif de Toulon le 9 avril 2013, la Société GFDI 23 a demandé l'annulation du refus du permis de construire concernant la création d'une surface commerciale « Grand frais », Quartier Saint Martin, route des Loubes.

Les intérêts de la Commune sont confiés à la S.C.P. C.G.C.B., titulaire du lot 2 du marché d'assistance juridique et de représentation en justice.

PUBLIÉE LE 25 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 25 AVRIL 2013

N° 143 – **COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE** - Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Autorisation consentie pour le Parking de la Bergerie à l'Association des commerçants de La Capte.

Autorisation consentie pour l'organisation d'un marché de l'Art et du Loisir Créatif le 5 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/jour.

PUBLIÉE LE 30 AVRIL 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 30 AVRIL 2013

N° 144 – **ANIMATION** – Gestion des salles – Gratuité – Forum du Casino, Espace 3000, Espace nautique et Espace de la Villette.

- Assemblée des AVF au Forum du Casino le 16 mai 2013,
- 37^{ème} Nuit des Arts Martiaux le 18 mai 2013 à l'Espace 3000 par le Dojo des Iles d'Or
- Le Festival de l'Anche au Forum du Casino du 24 au 27 mai 2013.

PUBLIÉE LE 2 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 2 MAI 2013

N° 145 – **COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE** – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Autorisation consentie pour le Parking du Lycée du Golf Hôtel à l'Union des Locataires du St Georges.

Autorisation consentie pour l'organisation d'un vide grenier le 12 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/jour.

PUBLIÉE LE 3 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 3 MAI 2013

N° 146 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire du Parking au droit du Square VERHILLE – Autorisation consentie au COF des Salins.

Autorisation consentie pour l'installation d'une buvette, moyennant une redevance de 22,10 €, lors du tournoi de Beach Rugby le 12 mai 2013.

PUBLIÉE LE 6 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MAI 2013

N° 147 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public maritime – Occupation temporaire de la Plage naturelle des Salins – Autorisation consentie au COF des Salins.

Autorisation consentie à titre gratuit pour l'organisation d'un tournoi de Beach-Rugby, sur la plage, le 12 mai 2013

PUBLIÉE LE 6 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MAI 2013

N° 148 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Autorisation consentie pour la Place du jeu de boules à l'association des commerçants de La Capte.

Autorisation consentie pour l'organisation de la Fête de la Fleur le 12 mai 2013 et moyennant une redevance de 3,20 €/m²/jour, plus un branchement électrique à 1,80 €/ jour.

PUBLIÉE LE 6 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MAI 2013

N° 149 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public communal – Occupation temporaire de la Place Clemenceau à Hyères – Autorisation consentie à la société Alice Evènements.

Autorisation consentie pour l'organisation de la tournée sportive McDo Kids Sport le 20 mai 2013 et moyennant une redevance de 155 €/jour.

PUBLIÉE LE 6 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MAI 2013

N° 150 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Domaine public COMMUNAL – Occupation temporaire Porte Massillon – Autorisation consentie à Monsieur Henri MERCALDO.

Autorisation consentie le 21 juin 2013, pour l'installation et l'exploitation d'un manège enfantin moyennant une redevance de 9,70 €, d'un stand de barbe à papa pour 9,70 € et le branchement électrique pour 1,80 €/jour.

PUBLIÉE LE 6 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 6 MAI 2013

N° 151 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX – Travaux d'entretien et de grosses réparations d'étanchéité – Marché à bons de commande – Année 2013 – Procédure adaptée.

Marché passé avec la Société ASTEN pour les montants annuels suivants :

- Minimum : 100 000 € TTC
- Maximum : 400 000 € TTC

PUBLIÉE LE 7 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 7 MAI 2013

N° 152 – COMMANDE PUBLIQUE – BATIMENTS – Fourniture et installation d'un bloc sanitaire automatique anti-vandalisme Place Saint Louis à L'Ayguade – Procédure adaptée.

Marché passé avec la Société SAGELEC pour un montant de 52 497,10 € TTC.

PUBLIÉE LE 7 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 7 MAI 2013

N° 153 – ANIMATION – Contrat de cession de spectacle – Programmation à l'Auditorium du Casino – Saison 2013/2014

Autorisation donnée à Monsieur le Maire afin de signer un contrat de cession de spectacle avec Fantaisie Prod, pour le spectacle « En concertS » par Michael GREGORIO le 26 octobre 2013, pour un cachet de 31 650 € TTC.

PUBLIÉE LE 7 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 7 MAI 2013

N° 154 – COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Propriété communale – Lieudit le Château – Autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit consentie à Monsieur Alain SANTI.

Autorisation consentie à titre gratuit, à compter du 1^{er} mai 2013 (pour une période ne pouvant excéder 12 ans), et pour une parcelle de terrain d'environ 25 m².

PUBLIÉE LE 7 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 7 MAI 2013

N° 155 - COMMERCE GESTION FONCIERE ET DOMANIALE – Aménagement d'une aire de stationnement – Location à la Commune du terrain de Monsieur BIANCOTTO Jean.

Monsieur BIANCOTTO loue à la Commune un terrain de 23 595 m², durant la période estivale du 1^{er} juin au 30 septembre 2013, pour une indemnité forfaitaire et globale de 6 097,96 €.

PUBLIÉE LE 13 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 13 MAI 2013

N° 156 - ABROGÉE

PUBLIÉE LE 13 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 13 MAI 2013

N° 157 – FINANCES ET CONTROLE DE GESTION – Emprunt de 1 000 000 € auprès d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

Prêt souscrit afin de financer les investissements 2013 inscrits au Budget Primitif de la Commune d'Hyères, ses caractéristiques financières sont les suivantes :

- Montant du prêt : 1 000 000 €
- Durée du prêt : 15 ans
- Périodicité : Annuelle
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,83 %

PUBLIÉE LE 13 MAI 2013
REÇUE EN PREFECTURE LE 13 MAI 2013